



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-la Défense Cedex
France



Mazars
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

STEF

**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2020
STEF
93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris

STEF

Siège social : 93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris
Capital social : € 13 000 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société STEF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société STEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de la valeur recouvrable des actifs immobilisés (y compris écarts d'acquisition)

(Note 14.4 de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du risque :

Au 31 décembre 2020, les actifs immobilisés sont constitués des éléments suivants :

- Ecart d'acquisition (206,2 millions d'euros)
- Immobilisations incorporelles (13,8 millions d'euros)
- Immobilisations corporelles y compris le droit d'utilisation (1 526,5 millions d'euros) correspondant notamment aux plateformes et entrepôts, matériels de transport et navires.

Le Groupe examine de manière régulière si ses immobilisations incorporelles et corporelles ne sont pas soumises aux indices de perte de valeur décrits en note 14.4 de l'annexe, et le cas échéant, réalise des tests de perte de valeur.

Le Groupe réalise par ailleurs annuellement, un test de perte de valeur des écarts d'acquisition, des éléments incorporels à durée de vie indéterminée selon les modalités décrites dans la note 14.4 de l'annexe ou dès qu'un indice de perte de valeur est identifié. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des actifs immobilisés testés ou d'une 'Unité Génératrice de Trésorerie' (ci-après « UGT ») est inférieure à leur valeur nette comptable.

Cette valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité, et sa juste valeur nette des coûts de vente. La détermination de la valeur recouvrable repose sur des calculs de

flux de trésorerie futurs actualisés visant à déterminer la valeur d'utilité des UGT. Ces calculs requièrent des jugements importants de la direction, notamment sur l'établissement des prévisions ainsi que sur le choix des taux d'actualisation et de croissance sur le long terme retenus.

Par exception, pour l'UGT Maritime, la valeur de marché des navires à dires d'experts est utilisée comme valeur terminale.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition) comme un point clé de l'audit, du fait de l'importance de ces actifs au bilan et du recours élevé au jugement de la direction qu'implique cette évaluation, notamment sur l'établissement des prévisions ainsi que sur la détermination des taux d'actualisation et de croissance sur le long terme retenus.

Notre réponse au risque :

Nos travaux ont consisté, en premier lieu, à revoir le caractère raisonnable des indicateurs de perte de valeur retenus par le Groupe et à apprécier en conséquence l'étendue des tests réalisés sur l'exercice.

Pour les tests visant à déterminer la valeur d'utilité des UGT, nos travaux ont consisté à :

- contrôler l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des UGT testées et la cohérence de ces éléments avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour calculer la valeur d'utilité ;
- évaluer la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration, prenant en compte les impacts de la pandémie de Covid-19, dans le cadre des processus budgétaires ;
- apprécier, avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, la cohérence des hypothèses retenues par rapport aux données économiques du secteur notamment en ce qui concerne les taux de croissance et les taux d'actualisation (WACC) ;
- analyser le caractère approprié des informations fournies dans la note 14.4 de l'annexe aux comptes consolidés notamment sur les analyses de sensibilité de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs corporels et incorporels à une variation des principales hypothèses retenues ;
- pour les actifs de l'UGT Maritime, dont la valeur terminale est déterminée sur la base de la valeur de marché des navires, nos travaux ont consisté à obtenir les rapports d'évaluation de ces actifs et d'apprécier la compétence et l'objectivité des experts ayant été sollicités pour conduire ces évaluations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société STEF par l'assemblée générale du 22 juin 1994 pour le cabinet KPMG S.A et du 18 décembre 1997 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2020, le cabinet KPMG S.A. était dans la 26^{ième} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars était dans la 23^{ième} année, dont 22 années pour les deux cabinets, depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris-La Défense et Courbevoie, le 2 avril 2021

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

MAZARS

Jérémie Lerondeau

Anne-Laure Rousselou

Associé

Associée

GROUPE STEF

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020

Sommaire

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....	5
BILAN CONSOLIDÉ	6
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	7
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020.....	9

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2020	Exercice 2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	5	3 145 040	3 441 023
Consommations en provenance des tiers	6	(1 873 533)	(2 147 693)
Impôts, taxes et versements assimilés		(65 079)	(66 992)
Charges de personnel	7	(903 899)	(902 779)
Dotations aux amortissements	8	(174 270)	(168 698)
(Dotations) Reprises nettes aux provisions	9	(4 618)	1 818
Autres produits et charges opérationnels	10	(6 738)	6 178
RESULTAT OPERATIONNEL		116 903	162 857
Charges financières		(8 577)	(9 399)
Produits financiers		1 040	680
Résultat Financier	12	(7 537)	(8 719)
RESULTAT AVANT IMPÔT		109 366	154 138
Charge d'impôt	13	(42 161)	(55 445)
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	16	5 156	1 468
RESULTAT DE LA PERIODE		72 361	100 161
* dont part du Groupe		72 767	100 332
* dont intérêts minoritaires		(407)	(171)
EBITDA	12	303 333	324 139
Résultat par action :		(en euros)	(en euros)
- de base :	21.3	5,88	8,12
- dilué :	21.3	5,86	8,10

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
 (En milliers d'euros)

		Exercice 2020	Exercice 2019
RESULTAT DE LA PERIODE		72 361	100 161
Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite	22.3	1 536	(9 711)
Charge d'impôt sur les éléments non recyclables		(445)	2 976
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		1 091	(6 735)
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		119	994
Part efficace des variations de juste valeur des dérivés		583	(730)
de couverture de flux de trésorerie			
Charge d'impôt sur les éléments recyclables		8	685
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui seront reclassés ultérieurement en résultat		710	949
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		74 161	94 375
* dont part du Groupe		74 563	94 546
* dont intérêts minoritaires		(402)	(171)

BILAN CONSOLIDÉ
(En milliers d'euros)

ACTIFS	note	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition	14.1	206 177	203 824
Autres immobilisations incorporelles	14.1	13 779	18 081
Immobilisations corporelles	14.2	1 303 673	1 202 826
Droit d'utilisation au titre des contrats de location	14.3	222 792	244 964
Actifs financiers non courants	15	39 889	31 057
Participations dans les entreprises associées	16	48 583	28 824
Actifs d'impôt différé	13.2	8 502	6 037
Total actif non courant		1 843 394	1 735 613
Actifs courants			
Stocks et en cours	17	81 153	74 250
Clients	18	510 514	533 150
Autres créances et actifs financiers courants	19	140 109	140 547
Actif d'impôt courant		10 520	649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	54 413	61 199
Total actif courant		796 709	809 796
TOTAL ACTIF		2 640 103	2 545 410
PASSIFS	note	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capitaux propres			
Capital	20	13 000	13 000
Primes		0	0
Réserves		803 914	746 266
Capitaux propres part du Groupe		816 914	759 266
Intérêts minoritaires		863	1 478
Total des capitaux propres		817 776	760 743
Passifs non courants			
Provisions non courantes	22/23	47 829	46 585
Passifs d'impôt différé	13.2	21 130	16 188
Dettes financières non courantes	24	362 111	326 535
Obligations locatives non courantes	24	159 244	164 280
Total du passif non courant		590 314	553 588
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		461 047	477 448
Provisions courantes	22/23	15 915	17 229
Autres dettes courantes	25	316 832	336 737
Dettes d'impôt courant		363	4 929
Dettes financières courantes	24	380 855	339 758
Obligations locatives courantes	24	57 002	54 977
Total du passif courant		1 232 013	1 231 078
TOTAL PASSIF		2 640 103	2 545 410

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(En milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Réserve de juste valeur	Total attribuable aux actionnaires de STEF	Part des minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 décembre 2018	13 166	0	725 372	(738)	(40 538)	(4 122)	693 140	1 894	695 034
Dividendes versés			(30 870)				(30 870)	(71)	(30 941)
Achats et ventes d'actions propres					918		918		918
Autres opérations en actions	(166)		1 532		166		1 532		1 532
Opérations avec les intérêts minoritaires								(174)	(174)
Total des transactions avec les actionnaires	(166)	0	(29 338)	0	1 084	0	(28 420)	(246)	(28 666)
Résultat global de la période			93 597	994		(45)	94 546	(171)	94 375
Capitaux propres au 31 décembre 2019	13 000	0	789 631	256	(39 454)	(4 167)	759 266	1 478	760 743
Dividendes versés			(18 563)				(18 563)		(18 563)
Achats et ventes d'actions propres					617		617		617
Autres opérations en actions			1 163		(86)		1 077	13	1 090
Opérations avec les intérêts minoritaires			(46)				(46)	(226)	(272)
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	(17 446)	0	531	0	(16 915)	(213)	(17 128)
Résultat global de la période	0	0	73 861	119		582	74 563	(402)	74 161
Capitaux propres au 31 décembre 2020	13 000	0	846 046	375	(38 923)	(3 585)	816 914	863	817 776

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat de la période		72 361	100 161
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions	28.2	186 666	161 871
+/- Plus ou moins values de cession d'actifs non courants		(518)	(1 697)
+/- Quote-part de résultat des entreprises associées	16	(5 156)	(1 468)
+/- Variation en juste valeur des instruments dérivés	12	(120)	(141)
+/- Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		(798)	134
- Impôts différés	13.1	3 280	(4 392)
Capacité d'autofinancement (A)		255 714	254 468
Elimination de la charge (produit) d'impôt	28.1	38 881	59 837
Impôts payés	28.1	(49 064)	(52 861)
Variations des autres éléments du BFR	28.1	(24 080)	3 686
+/- Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (B)		(34 263)	10 662
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (C)=(A+B)		221 452	265 129
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	28.1	(3 263)	(3 891)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	28.1	(204 864)	(150 544)
+/- Variation des prêts et avances consentis + actifs financiers		(6 425)	917
-/+ Encaissements et décaissements liés aux acquisitions et cessions de filiales nets de la trésorerie acquise	3.2.1.B	(32 353)	(20 356)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		12 602	13 021
+ Dividendes reçus des entreprises associées		1 199	1 431
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (D)		(233 104)	(159 423)
+/- Achats et ventes d'actions propres		(172)	354
- Dividendes versés aux propriétaires de STEF		(18 563)	(30 870)
- Dividendes versés aux minoritaires des filiales		0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	24.3	110 306	90 709
- Remboursements d'emprunts et obligations locatives	24.3	(111 281)	(172 144)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (E)		(19 710)	(111 951)
Trésorerie nette à l'ouverture		38 749	44 993
Trésorerie nette à la clôture	20	7 387	38 749
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (C+D+E)		(31 362)	(6 244)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020

Note 1 – Principes comptables	10
Note 2 – Pandémie du Covid-19	12
Note 3 – Périmètre de consolidation	12
Note 4 – Information sectorielle	15
Note 5 – Produits des activités ordinaires	17
Note 6 – Consommations en provenance des tiers	17
Note 7 – Charges de personnel	18
Note 8 – Dotations aux amortissements	18
Note 9 – Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions	18
Note 10 – Autres produits et charges opérationnels	18
Note 11 – EBITDA	19
Note 12 – Résultat financier	19
Note 13 – Impôts sur les résultats	19
Note 14 – Immobilisations incorporelles et corporelles	21
Note 15 – Actifs financiers non courants	28
Note 16 – Participations dans les entreprises associées	28
Note 17 – Stocks	29
Note 18 – Clients	29
Note 19 – Autres créances et actifs financiers courants	30
Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
Note 21 – Capitaux propres et résultat par action	30
Note 22 – Avantages au personnel	31
Note 23 – Provisions	34
Note 24 – Dettes financières	35
Note 25 – Autres dettes courantes	37
Note 26 – Gestion des risques financiers	37
Note 27 – Opérations avec des parties liées	41
Note 28 – Lien entre le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers	43
Note 29 – Honoraires des Commissaires aux comptes	44
Note 30 – Engagements hors bilan	44
Note 31 – Passifs éventuels	44
Note 32 – Événements postérieurs à la clôture	45
Note 33 – Liste des sociétés consolidées	45

Préambule

La société STEF et ses filiales (ci-après STEF ou le Groupe) ont pour principales activités le transport routier et la logistique sous température dirigée ainsi que le transport maritime.

La société mère, STEF S.A. est une société de droit français dont le siège est situé à Paris 8ème – 93, boulevard Malesherbes et dont les actions sont inscrites au compartiment B de NYSE Euronext Paris.

Les comptes consolidés du Groupe STEF pour l'exercice s'achevant le 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 11 mars 2021. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2021. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de STEF, arrondi au millier le plus proche.

Note 1 – Principes comptables

1.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la société STEF sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces principes comptables sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs financiers classés en juste valeur par OCI (autres éléments du résultat global) et des équivalents de trésorerie qui sont évalués en juste valeur par le résultat.

L'application sur la période des nouvelles normes et interprétations suivantes n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020.

- amendement d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 : taux d'intérêt de référence ;
- amendement d'IFRS 16 : Covid-19 - Contrats de location ;
- amendement d'IFRS 3: définition d'une entreprise ;
- amendement d'IAS 1 et IAS 8 : définition de la matérialité ;
- amendement aux Références au cadre conceptuel dans les normes IFRS.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2020 :

- IFRS 17 : contrats d'assurance ;
- amendement d'IAS 1 : classements des passifs courants ou non-courants ;
- amendement d'IFRS 3 : regroupement d'une entreprise ;
- amendement d'IAS 37 : provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ;
- amendement d'IAS 16 : immobilisations corporelles.

Les analyses des impacts potentiels des normes non applicables au 31 décembre 2020 sur les comptes consolidés sont en cours. A ce stade, le Groupe n'attend aucun impact matériel sur ses états financiers consolidés.

1.2 Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi

que sur certaines informations données en notes annexes. Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme étant les plus pertinentes et réalisables, compte tenu de l'environnement du Groupe et des retours d'expérience disponibles.

En raison du caractère incertain inhérent à ces estimations, les montants définitifs peuvent se révéler différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière dans les domaines suivants :

- détermination des durées d'utilisation des immobilisations (notes 14.1 et 14.2)
- détermination de la durée des contrats de location (note 14.3)
- détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers à long terme (note 14.4)
- évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises
- évaluation des avantages au personnel (note 22)
- évaluation des provisions pour risques et charges (note 23)
- reconnaissance des impôts différés actifs (note 13)

1.3 Options en matière de présentation

Le Groupe a choisi de présenter, par nature, les charges opérationnelles au compte de résultat.

La charge de l'exercice au titre des régimes de retraite à prestations définies est incluse dans les charges opérationnelles pour son montant total y compris la composante financière.

Les « autres produits et charges opérationnels » comprennent les plus et moins-values sur cessions d'actifs non courants, les dépréciations d'actifs non courants ainsi que les produits et charges opérationnels de montants significatifs, liés à des événements ou opérations inhabituels et qui sont de nature à altérer la comparabilité des exercices.

Le résultat net de change, est présenté en produits financiers (gain net) ou en charges financières (perte nette).

Les flux de trésorerie engendrés par l'activité sont présentés, selon la méthode indirecte, dans le tableau des flux de trésorerie.

1.4 Indicateurs non comptables

Le Groupe présente dans ses états financiers les indicateurs de performance suivants :

EBITDA : cet indicateur est égal au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations, dépréciations des immobilisations y compris les pertes de valeur des éléments incorporels, dotations/(reprises) sur provisions et écarts d'acquisition négatifs.

Endettement net : cet indicateur est égal au total des dettes financières courantes et non courantes (incluant les obligations locatives courantes et non courantes), diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Note 2 – Pandémie du Covid-19

Depuis le début de l'épidémie du COVID-19, le Groupe STEF a mis en place en France, et dans les pays européens des plans de continuité spécifiques pour garantir le maintien de ses activités et être en mesure de livrer les denrées alimentaires nécessaires pour nourrir la population. Cette crise sanitaire et les mesures mises en place pour y répondre ont cependant affectées l'ensemble des activités du Groupe, à l'exception de celles dédiées à la GMS, et ceci dans tous les pays d'implantation du Groupe.

Le Groupe a lancé un plan d'adaptation de ses coûts de fonctionnement afin d'ajuster ses charges à la baisse d'activité (y compris en mettant en œuvre des mesures de chômage partiel), sans obérer pour autant la continuité de service et le développement du Groupe à moyen et long terme.

L'ensemble des impacts liés à l'épidémie de Covid-19, et notamment les coûts associés aux mesures sanitaires (achat de gel hydro alcoolique, masques, mesures renforcées de désinfection des locaux et moyens roulants...) sont considérés comme des charges courantes et affectent le résultat opérationnel. Ils sont présentés dans les postes concernés et n'affectent pas les autres produits et charges opérationnels.

Le Groupe a choisi de ne pas recourir aux dispositifs exceptionnels de prêts garantis proposés par l'Etat français pour sortir de la crise. Cependant, le Groupe a bénéficié des mesures d'activité partielle dans la plupart des pays où il opère, majoritairement au cours du premier semestre de l'année 2020.

Le Groupe a procédé au test de dépréciation annuel au niveau de toutes ses Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) en appliquant la même méthode que celle utilisée lors des exercices précédents (cf. note 14.4). Les dépréciations éventuelles sont reconnues sur la ligne « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé conformément aux principes comptables (cf. note 1.3). Le groupe constate que la valeur recouvrable de ses UGT n'est pas durablement impactée par la crise du Covid-19.

S'agissant de l'exposition du Groupe au risque de crédit client, nonobstant la surveillance renforcée des expositions, les taux de dépréciations appliqués tenant compte des pertes attendues n'ont pas connu d'évolutions significatives au cours de l'année 2020.

Enfin, le Groupe dispose d'une liquidité suffisante, pour un total d'environ 365 M€ comprenant la trésorerie et équivalent de trésorerie ainsi que les lignes de crédit non tirées et autorisations de découvert, permettant de financer ses activités opérationnelles et ses investissements futurs.

Note 3 – Périmètre de consolidation

3.1 Règles et modalités de consolidation

A. Filiales

Les comptes des entités contrôlées sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle sur une entité est acquis lorsque STEF dispose, d'une manière directe ou indirecte, du droit de prendre les décisions d'ordre opérationnel et financier sur une entité, de manière à bénéficier de ses activités. Le contrôle sur une entité est présumé lorsque STEF détient, d'une manière directe ou indirecte, le pouvoir sur l'entité et est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité. STEF a également la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. L'appréciation de l'existence du contrôle se fonde sur les droits de vote dont dispose le Groupe. L'intégration des comptes d'une entité débute à la date de prise de contrôle et prend fin lorsque celui-ci cesse.

B. Entreprises associées

La mise en équivalence est appliquée aux titres des entités contrôlées conjointement ou dans lesquelles le Groupe dispose d'une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote. La mise en équivalence débute lorsque l'influence notable est obtenue et cesse lorsqu'elle disparaît.

C. Elimination des opérations et résultats intragroupe

Les créances, dettes et transactions entre entités consolidées, sont intégralement éliminées. Les profits internes, réalisés à l'occasion de cessions d'actifs, sont également éliminés de même que les pertes internes. L'existence de pertes internes est un indice de dépréciation.

Les profits et pertes internes entre le Groupe et les entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans ces entreprises.

D. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

Lors de la transition aux IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004. Pour ces regroupements, les écarts d'acquisition correspondent aux montants comptabilisés selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

Les écarts d'acquisition provenant d'acquisitions postérieures au 1er janvier 2004 sont égaux à la différence existant, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Le Groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus
- le montant comptabilisé pour toute participation minoritaire de l'entreprise acquise ; plus, si l'acquisition est réalisée par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société ; moins
- le montant net comptabilisé à la juste valeur au titre des actifs et des passifs, et de certains passifs éventuels identifiables.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition avantageuse, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont évalués ultérieurement, à leur coût, diminués du cumul des dépréciations. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès survenance d'un événement indicatif d'une perte de valeur et au minimum une fois par an (cf. note 14.4).

E. Acquisition d'intérêts minoritaires

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et il ne résulte, en conséquence, aucun écart d'acquisition de telles transactions. Les ajustements de participations minoritaires sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

F. Conversion monétaire

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des créances et dettes qui font partie, en substance, des investissements nets dans les filiales étrangères et qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice qui, sauf fluctuations importantes des cours, est considéré comme approchant les cours en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

3.2 Evolution du périmètre

3.2.1 Acquisitions et cessions réalisées sur la période

A. Acquisitions

Activités du Groupe Nagel en Italie et en Belgique

Le 31 décembre 2020, le Groupe a acquis 100% des titres de deux sociétés du groupe Nagel, la société Nagel Italia S.r.l. (devenue depuis STEF Nogarole S.r.l.) en Italie et la société Nagel Belgium BVBA (devenue depuis STEF Transport Nazareth) en Belgique.

Le prix des titres payés pour l'acquisition de Nagel Italia s'établit à 16,1 M€. Le site d'exploitation de Nogarole Rocca a par ailleurs été acquis séparément pour un montant de 5,3 M€. Les titres de Nagel Belgium ont pour leur part été acquis pour un montant de 4,7 M€ auquel il faut ajouter le rachat du prêt actionnaire pour 3,1 M€.

Au cours de l'exercice 2020, ces entités ont réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 75 M€ pour un résultat opérationnel d'environ 1 M€.

L'impact de ces acquisitions se présente comme suit :

Acquisition des activités de Nagel en Italie et Belgique (2 sociétés)	
Description de l'activité	Transport des produits frais et surgelés
Localisation	Nogarole Rocca (Italie) / Nazareth (Belgique)
Date d'acquisition	31/12/2020
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100%
Prix du regroupement (intégralement payé en liquidités)	23 869 k€
- dont prix des titres	20 743 k€
- dont rachat du prêt actionnaire	3 126 k€
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	11 110 k€
Ecart d'acquisition	9 633 k€
Chiffre d'affaires depuis l'acquisition	0 k€
Résultat opérationnel depuis l'acquisition	0 k€

Logistique Alimentaire Internationale

Le 12 février 2020, le Groupe a acquis 49 % de la société Logistique Internationale Alimentaire (LIA) pour 8 550k€. Cette société est détenue en partenariat avec Nagel et est destinée à traiter les flux de la France vers l'Allemagne, les pays de l'Est et du Nord de l'Europe. Au cours de l'année 2020 elle a réalisé un chiffre d'affaires de 34,8 M€ pour un résultat opérationnel de 1,5 M€.

La société est mise en équivalence en 2020.

Primever

Le 5 mars 2020, le Groupe a participé à l'augmentation de capital de la société Primever, société déjà intégrée en tant que mise en équivalence, à hauteur de 5 081k€. L'opération a notamment permis à Primever de

financer des opérations de croissance externe. A la suite de cette opération, le pourcentage de détention de cette entité est passée de 49% à 40%. La société reste intégrée en tant que mise en équivalence en 2020.

Med'Sealog

Le 1er juillet 2020, le Groupe et la société Mediterranea Trasporti ont décidé de rapprocher leurs activités dédiées aux produits de la mer en Italie en créant une nouvelle entité, Med'Sealog. A la suite des apports d'actifs réalisés à cette société, le Groupe détient 40% de cette nouvelle entité.

La société est mise en équivalence en 2020.

B. Trésorerie affectée aux acquisitions et cessions de filiales

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Décaissement net suite à l'acquisition de participations	(17 077)	(18 745)
Décaissement net suite à l'acquisition d'intérêts ne donnant pas le contrôle	(10 070)	(1 030)
Encaissement net suite à la cession de filiales		
Autres éléments (compléments de prix/recapitalisation...)	(5 206)	(581)
Total acquisitions	(32 353)	(20 356)

C. Cessions, liquidations, TUP

Aucune cession n'a eu lieu au cours de l'exercice 2020.

En revanche, le Groupe a procédé à plusieurs opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) ou fusions au cours de la période :

- sociétés STEF Trento et SLF Sicilia fusionnées dans la société STEF Italia SPA ;
- société Orlando Marconi Trasporti dans la société STEF Frozen ;
- société SCI BV 18 dans la société IMMOSTEF.

3.2.2 Suivi des acquisitions et cessions réalisées en 2019

Pour rappel, en 2019, le Groupe avait acquis les sociétés suivantes :

- la société Transports Frigorifiques Grégoire Galliard (devenue STEF Transport Sens) ainsi que ses deux filiales, Logistique Frigorifique de Bourgogne et SCI Les Pins ;
- la société Dyad dans le conditionnement ainsi que ses deux filiales Optipack (devenue depuis Dyad Solutions) et SCI C2W2 ;
- la société Netko aux Pays-Bas (devenue STEF Raalte).

Au cours de la période, le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition de ces trois opérations sans entraîner de modifications significatives des écarts d'acquisition enregistrés au 31 décembre 2019.

Note 4 – Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe :

- qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des produits et d'encourir des charges, y compris des produits et des charges liés à des transactions avec d'autres composantes du Groupe.
- dont le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la Direction Générale en vue de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance et
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

L'information sectorielle consiste en une analyse des données consolidées par activités et par zones géographiques.

Il est rappelé que le Groupe identifie et présente, en application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », trois secteurs opérationnels basés sur l'information transmise, en interne, à la Direction Générale qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Les informations concernant les résultats des secteurs sont incluses dans les tableaux ci-dessous. La performance de chacun des secteurs présentés est évaluée par la direction générale sur la base de leur résultat opérationnel.

4.1 Information par activité

2020	STEF France	STEF International	Maritime	Autres	Données consolidées
Chiffre d'affaires des activités (ventes inter-activités incluses)	1 972 573	832 373	56 610	403 825	3 265 382
Inter-activités	(26 203)	(17 860)	0	(76 279)	(120 342)
Chiffre d'affaires net consolidé	1 946 370	814 513	56 610	327 546	3 145 040
Résultat d'exploitation courant	112 508	37 694	(26 324)	(237)	123 641
<i>Autres charges et produits opérationnels</i>	1 042	(8 165)	(18)	403	(6 738)
Résultat opérationnel des activités	113 550	29 529	(26 342)	165	116 903
Charges financières nettes					(7 537)
Charges d'impôt sur les bénéfices					(42 161)
Quote-part du résultat net des entreprises associées					5 156
RESULTAT					72 361
Actifs des activités	1 524 064	831 324	149 307	135 408	2 640 103
Actifs non affectés					-
Total des actifs					2 640 103
dont écarts d'acquisition	111 691	84 816	6 816	2 854	206 177
dont entreprises associées	34 235	14 347			48 583
Passifs des activités	556 592	302 946	46 829	(43 252)	863 115
Passifs non affectés et capitaux propres					1 776 988
Total des passifs					2 640 103
Montant des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice	(105 733)	(44 261)	(9 747)	(14 529)	(174 270)

2019	STEF France	STEF International	Maritime	Autres	Données consolidées
Chiffre d'affaires des activités (ventes inter-activités incluses)	2 082 452	880 959	94 032	508 110	3 565 553
Inter-activités	(27 530)	(21 446)		(75 554)	(124 530)
Chiffre d'affaires net consolidé	2 054 922	859 513	94 032	432 556	3 441 023
Résultat opérationnel courant	125 990	35 401	(6 969)	2 258	156 680
<i>Autres charges et produits opérationnels</i>	1 506	3 819	783	70	6 178
Résultat opérationnel des activités	127 496	39 219	(6 186)	2 328	162 857
Charges financières nettes					(8 719)
Charges d'impôt sur les bénéfices					(55 445)
Quote-part du résultat net des entreprises associées					1 468
RESULTAT					100 161
Actifs des activités	1 484 323	789 017	125 180	146 891	2 545 410
Actifs non affectés					-
Total des actifs					2 545 410
dont écarts d'acquisition	111 876	82 278	6 816	2 854	203 824
dont entreprises associées	25 409	3 415			28 824
Passifs des activités	554 221	222 224	(11 995)	134 667	899 116
Passifs non affectés et capitaux propres					0
Total des passifs					899 116
Montant des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice	(101 539)	(44 242)	(9 231)	(13 686)	(168 698)

Le chiffre d'affaires du secteur « Autres » inclut le négoce de marchandises pour le compte de tiers, pour 307 millions d'euros en 2020 contre 406 millions d'euros en 2019.

Les actifs des activités sont constitués de la totalité des actifs du bilan. Les passifs non affectés sont les dettes financières. Ces dernières, dans la mesure où le financement du Groupe est assuré par une structure centrale, ne peuvent être raisonnablement affectées.

Note 5 – Produits des activités ordinaires

A. Principes comptables

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des remises et rabais accordés. Les revenus sont enregistrés lorsque chaque obligation de performance est satisfaite à savoir lorsque le service est transféré au client.

Les produits des activités de transport sont reconnus lorsque la prestation est achevée.

Les produits des activités logistiques sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations convenues.

Les produits dans le cadre du contrat d'approvisionnement de l'activité Restauration Hors Domicile sont comptabilisés lors de la vente des marchandises aux points de ventes.

Les produits provenant des activités maritimes incluent les compensations financières provenant de l'Office des Transports de Corse prévues au contrat de délégation de service public. Ces compensations sont reconnues au même rythme que l'obligation de performance sous-jacente.

B. Chiffres-clés

	France	Autres régions	Données consolidées
2020			
Chiffre d'affaires	2 299 806	845 234	3 145 040
Actifs non courants des zones	1 259 239	584 155	1 843 394
2019			
Chiffre d'affaires	2 517 186	923 837	3 441 023
Actifs non courants des zones	1 180 503	555 110	1 735 613

Les autres régions comprennent les entités en Europe hors France, avec négoce

Note 6 – Consommations en provenance des tiers

	2020	2019
Achats hors énergie (dont marchandises RHD)	(351 662)	(448 745)
Achats de gazole et autres carburants	(117 129)	(151 679)
Achats d'autres énergies	(40 612)	(45 700)
Sous-traitance transport	(965 389)	(1 043 182)
Loyers et charges locatives	(21 069)	(25 907)
Entretien et maintenance	(93 763)	(95 514)
Personnels externes et rémunérations d'intermédiaires	(164 147)	(187 131)
Assurances et avaries	(52 670)	(63 652)
Services extérieurs et divers	(67 092)	(86 183)
Total :	(1 873 533)	(2 147 693)

La variation de ce poste s'explique principalement par :

- la baisse de la sous-traitance transport, en lien avec la perte d'activité principalement due à la crise du Covid-19 au cours de la période ;
- la diminution des coûts du carburants et de l'électricité en lien avec l'évolution de l'activité de l'exercice mais aussi de la baisse du prix de l'énergie et du gazole.

Les charges de loyers et charges locatives correspondent essentiellement aux charges relatives aux contrats de location exemptés selon la norme IFRS 16 (courte durée et/ou dont la valeur du bien unitaire est faible) ainsi qu'aux composantes services des contrats de location (principalement les charges locatives immobilières et les contrats de maintenance et d'entretien pour le matériel roulant).

Note 7 – Charges de personnel

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans d'attribution d'actions de performance sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution d'actions de performance en France et à l'international représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération supporté par STEF. Leur évaluation est directement liée aux performances du Groupe. En conséquence, STEF a inclus la charge correspondante dans le résultat opérationnel dans la rubrique charges de personnel.

	2020	2019
Salaires et rémunérations	(868 802)	(867 731)
Charges nettes d'indemnités de départ à la retraite	(4 886)	(4 065)
Intéressement et participation des salariés	(30 211)	(30 983)
Charges de personnel	(903 899)	(902 779)

Le poste « Salaires et rémunérations » inclut la charge relative aux plans d'attribution d'actions de performance. En 2020, celle-ci, incluant les charges patronales, s'établit à 1,1 millions d'euros (1,4 millions d'euros en 2019). Les caractéristiques des plans d'attribution d'actions de performance sont décrites dans la partie « renseignements à caractère général » du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Ce poste comprend également les effets relatifs aux différents dispositifs d'activité partielle dont a bénéficié le Groupe en 2020.

Les charges de personnel incluent les prestations payées au titre des médailles du travail et des retraites.

Les éléments relatifs à ces engagements sont analysés en note 22 et 23.

Note 8 – Dotations aux amortissements

	2020	2019
Amortissements des immobilisations incorporelles	(3 572)	(4 104)
Amortissements des immobilisations corporelles	(116 376)	(109 977)
Amortissements des droits d'utilisation	(54 322)	(54 617)
Total	(174 270)	(168 698)

Note 9 – Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions

	2020	2019
Dépréciations nettes sur actifs circulants hors financier	(883)	1 681
Dépréciations d'autres actifs financiers	(99)	(573)
Autres mouvements nets sur provisions	(3 636)	710
Total	(4 618)	1 818

Les mouvements de provisions sont analysés en note 23.

Note 10 – Autres produits et charges opérationnels

	2020	2019
Cessions immobilières	679	872
Cessions de matériels roulants	2 156	1 837
Dépréciations d'actifs	(10 375)	
Autres yc. mises au rebut	802	3 469
Total	(6 738)	6 178

Les cessions immobilières concernent notamment les sites de Dijon, Ostwald et Vire. Les dépréciations d'actifs intègrent notamment la dépréciation d'un écart d'acquisition au niveau de l'activité STEF International

pour 7,1 M€. En 2019, le poste « Autres » comprenait principalement une indemnité d'assurance relative au sinistre d'un entrepôt en Espagne.

Note 11 – EBITDA

	2020	2019
Résultat opérationnel	116 903	162 857
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	174 270	168 698
Dotations nettes sur dépréciations et provisions et autres éléments sans impact sur la trésorerie comptabilisés en charges de personnel et en autres produits & charges opérationnelles	12 161	(7 416)
Total	303 333	324 139

Note 12 – Résultat financier

	2020	2019
Produits financiers		
Produit de juste valeur des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	120	192
Autres produits financiers	920	488
Gain de change net	0	0
Charges financières		
Charges nettes d'intérêt sur passifs financiers au coût amorti	(6 507)	(6 992)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	(2 038)	(2 311)
Perte de change nette	(32)	(96)
Total	(7 537)	(8 719)

La dette du Groupe est en majeure partie à taux fixe (note 26).

Le résultat financier profite de taux négatifs (Euribor 3 mois à -0,42% en moyenne sur 2020 vs. -0,36 % en 2019) malgré la hausse des besoins de financement du Groupe consécutifs à des investissements immobiliers et des opérations de croissance externe.

Le taux d'emprunt moyen marginal pondéré relatif aux obligations locatives s'établit à 0,94% pour la période (1,09% en 2019).

Note 13 – Impôts sur les résultats

La charge (ou le produit) d'impôt sur les bénéfices comprend, d'une part, l'impôt exigible au titre de l'exercice, d'autre part, la charge ou le produit d'impôts différés. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, auxquels cas ils sont comptabilisés en capitaux propres, ou en autres éléments du résultat global.

Les impôts différés sont calculés par entité fiscale lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Ils sont évalués en appliquant les taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, sur la base de législations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que les entités fiscales concernées disposeront de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs pourront s'imputer. Ils sont examinés à chaque date de clôture. Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets de changement de taux sont enregistrés en résultat sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

13.1 Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat :

	2020	2019
Charge d'impôt courant	(38 881)	(59 837)
Charge/ produit d'impôt différé (note 13.3)	(3 280)	4 392
Total	(42 161)	(55 445)

13.2 Réconciliation entre la charge d'impôt calculée sur la base des taux d'imposition applicables à la société mère et la charge effective :

	2020	2019
Résultat avant impôt	109 366	154 138
Taux d'impôt courant	32,02%	34,43%
Impôt théorique au taux d'impôt courant :	(35 019)	(53 070)
Incidence des résultats de l'activité maritime soumis à la taxe au tonnage	(7 557)	(2 428)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	105	130
Création de déficits dans la période non activés	(1 291)	(1 606)
Déficits activés dans la période		2 588
Dépréciations de déficits activés		(322)
Différentiel de taux d'impôt à l'étranger	399	1 564
Effet des changements de taux sur les impôts différés		(361)
Autres éléments et différences permanentes	1 202	(1 940)
Impôt effectif	(42 161)	(55 445)
Taux effectif d'impôt	38,6%	36,0%

Le taux effectif d'impôt est principalement impacté par les pertes de l'activité maritime qui sont sans effet sur la charge d'impôt compte-tenu de la taxation particulière de cette activité (taxe sur les tonnages).

13.3 Actifs et passifs d'impôt différé

Les positions nettes d'impôts différés par pays à la clôture se présentent comme suit :

2020	France	Belgique	Espagne	Italie	Pays-Bas	Portugal	Suisse	Total groupe
Impôts différés	(17 998)	(1 001)	(1 003)	6 232	606	208	327	(12 628)
2019	France	Belgique	Espagne	Italie	Pays-Bas	Portugal	Suisse	Total groupe
Impôts différés	(14 561)	(799)	(828)	4 771	687	174	405	(10 151)

Les principales natures d'impôt différé, ainsi que leurs variations au cours de l'exercice sont les suivantes :

2020	1er janvier 2020	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations en OCI	31 décembre 2020
Actifs d'impôt différé					
Différences temporaires fiscales	17 364	(1 887)	(5 862)	0	9 615
Juste valeur des instruments de couverture	1 344	(55)	(69)	8	1 228
Déficits reportables	3 668	(862)	298	0	3 104
Autres	7 326	(523)	7 585	(445)	13 944
Effet de la compensation	(23 666)	0	0	0	(19 389)
Total actifs d'impôt différé	6 037	(3 327)	1 952	(437)	8 502
Passifs d'impôt différé					
Amortissements dérogatoires	(20 217)	(714)	(21)	0	(20 951)
Contrats de location immobilisés	(14 244)	759	4 495	0	(8 990)
Réévaluations d'immobilisations	(5 393)	413	(101)	0	(5 082)
Autres	0	(412)	(5 084)	0	(5 496)
Effet de la compensation	23 666	0	0	0	19 389
Total passifs d'impôt différé	(16 188)	47	(711)	0	(21 130)
Impact net	(10 151)	(3 280)	1 241	(437)	(12 628)

2019	1er janvier 2019	Variations au compte de résultat	Autres variations	Var en OCI	31 décembre 2019
Actifs d'impôt différé					
Différences temporaires fiscales	9 795	3 943	650	2 976	17 364
Juste valeur des instruments de couverture	674	(17)	2	685	1 344
Déficits reportables	2 289	1 286	93	0	3 668
Autres	8 392	(1 003)	(62)	0	7 326
Effet de la compensation	(20 436)	0	0	0	(23 666)
Total actifs d'impôt différé	714	4 209	683	3 661	6 037
Passifs d'impôt différé					
Amortissements dérogatoires	(19 021)	(1 206)	10	0	(20 217)
Contrats de location immobilisés	(15 089)	926	(81)	0	(14 244)
Réévaluations d'immobilisations	(4 895)	462	(961)	0	(5 393)
Autres	0	0	0	0	0
Effet de la compensation	20 436	0	0	0	23 666
Total passifs d'impôt différé	(18 569)	182	(1 032)	0	(16 188)
Impact net	(17 855)	4 392	(348)	3 661	(10 151)

Les autres variations comprennent les impacts des entrées de périmètre et des reclassements par nature.

Le Groupe estime que, sur la base des plans d'actions engagés localement et des prévisions de résultat qui en découlent et qui ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, les filiales porteuses de ces actifs disposeront dans un avenir prévisible de bénéfices imposables suffisants sur lesquels les actifs d'impôts différés reconnus pourront s'imputer.

L'ensemble des bases d'impôts différés non reconnues, au titre des pertes reportables, s'élève à fin 2020 à 43,4 M€ principalement sur la France pour 12,4 M€, la Suisse pour 13,6 M€ et les Pays-Bas pour 9,2 M€.

Note 14 – Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées au coût amorti sous déductions des pertes de valeur en application d'IAS 36 (note 14.4).

14.1 Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles

A. Ecart d'acquisition

Les principes comptables relatifs aux écarts d'acquisition sont décrits en note 3.1.D.

L'évolution des écarts d'acquisition sur la période est la suivante :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Valeur nette au 1er janvier	203 824	186 799
Acquisition de filiales et d'activités	9 448	17 025
Cession de filiales	0	0
Dépréciations	(7 095)	0
Valeur nette au 31 décembre	206 177	203 824

En 2020, les nouveaux écarts d'acquisition de la période comprennent principalement 9,6 M€ relatifs à l'acquisition des sociétés Nagel Italia S.r.l. (devenue depuis STEF Nogarole S.r.l.) en Italie et Nagel Belgium BVBA (devenue depuis STEF Transport Nazareth) en Belgique. Une dépréciation de l'écart d'acquisition relatif à l'activité International a par ailleurs été enregistrée au cours de la période pour 7,1 M€.

En 2019, l'évolution de ce poste correspondait principalement à l'acquisition des sociétés Dyad pour 12,8 M€.

B. Immobilisations incorporelles

- Principes comptables :

Les immobilisations incorporelles, autres que les écarts d'acquisition, sont principalement constituées de logiciels informatiques, créés en interne ou acquis. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Ils sont amortis linéairement sur leur durée estimée d'utilisation qui actuellement n'excède pas cinq ans.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne ou destinés à être commercialisés, sont immobilisés à partir du jour où certaines conditions sont réunies, en particulier lorsqu'il est démontré que ces logiciels généreront des avantages économiques futurs probables du fait d'une amélioration significative des processus d'exploitation, et que le Groupe dispose des ressources techniques et financières suffisantes pour les mener à bien et a l'intention de les utiliser ou de les commercialiser.

- **Evolution de la valeur nette comptable :**

Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Valeurs brutes	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2018	130 055	26 799	156 854
Acquisitions	2 562	1 329	3 891
Mouvements de périmètre	159	128	287
Autres variations	(561)	(350)	(911)
Cessions et mises au rebut	(385)	(176)	(561)
Au 31 décembre 2019	131 830	27 730	159 560
Acquisitions	1 910	1 353	3 263
Mouvements de périmètre	541	8	549
Autres variations	790	(1 819)	(1 029)
Cessions et mises au rebut	(657)	0	(657)
Au 31 décembre 2020	134 414	27 272	161 686

Amortissements et dépréciations	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2018	124 692	13 795	138 487
Dotations	4 077	30	4 107
Mouvements de périmètre	129	16	145
Autres mouvements	(809)	(1)	(810)
Reprises et cessions	(386)	(64)	(450)
Au 31 décembre 2019	127 703	13 776	141 479
Dotations	3 478	3 374	6 852
Mouvements de périmètre	391	8	399
Autres mouvements	(91)	(89)	(180)
Reprises et cessions	(643)	0	(643)
Au 31 décembre 2020	130 838	17 069	147 907

Valeurs nettes comptables	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2019	4 127	13 954	18 081
Au 31 décembre 2020	3 576	10 203	13 779

14.2 Les immobilisations corporelles

- **Principes comptables :**

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par des entrepôts frigorifiques, des plates-formes, des véhicules de transport, des navires transbordeurs et des immeubles de bureau. S'agissant des immobilisations réévaluées antérieurement au 1^{er} janvier 2004, date de transition aux normes IFRS, leurs valeurs réévaluées ont été présumées correspondre à leur coût d'acquisition à cette date.

Les amortissements sont déterminés de manière linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. La base amortissable est leur coût, à l'exception des entrepôts et plates-formes récents, pour lesquels la base amortissable est égale à 90 % du coût. Lorsque certains éléments des constructions ont des durées d'utilité inférieures à la durée d'utilité de l'ensemble de la construction, ils sont amortis sur leur durée d'utilité propre. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à compter de la livraison à neuf sont les suivantes :

- Entrepôts et plates-formes : 25 à 30 ans
- Extensions ultérieures : 20 ans
- Immeubles de bureaux : 40 ans
- Matériel et installation de production : 10 ans
- Agencements et installations : 6 à 10 ans
- Navires : 20 ans

- Matériel de transport : 5 à 9 ans
- Mobilier de bureau : 7 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de l'actif. Les actifs éligibles sont les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

Les subventions d'investissements sont des aides reçues d'autorités publiques pour contribuer au financement de certains investissements. Conformément à l'option offerte par la norme IAS 20, le Groupe a choisi de présenter les subventions d'investissements en déduction du coût des immobilisations financées, ce qui a pour effet de réduire les bases d'amortissement et les dotations aux amortissements.

- Evolution de la valeur nette comptable :

L'évolution des immobilisations corporelles, intégrant les droits d'utilisation au titre des contrats de location, est la suivante :

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 31 décembre 2018	1 364 955	199 430	291 268	639 643	2 495 296
Acquisitions	80 662	58 546	0	75 259	214 467
Mouvements de périmètre	12 349	5 042	0	7 947	25 338
Cessions et mises au rebut	(16 161)	(28 440)	0	(14 752)	(59 353)
Autres variations (y compris immobilisations.en cours)	123 466	53 188	1 085	(26 157)	151 583
Au 31 décembre 2019	1 565 271	287 767	292 353	681 940	2 827 331
Acquisitions	83 997	61 886	30 649	79 198	255 730
Mouvements de périmètre	6 567	1 758	0	6 334	14 659
Cessions et mises au rebut	(15 161)	(87 915)	0	(18 700)	(121 775)
Autres variations (y compris immobilisations.en cours)	12 604	1 769	160	(14 853)	(320)
Au 31 décembre 2020	1 653 279	265 264	323 162	733 919	2 975 624
Amortissements et dépréciations	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 31 décembre 2018	524 896	121 689	197 721	400 910	1 245 216
Dotations	62 331	47 257	7 842	47 621	165 051
Mouvements de périmètre	1 995	3 948	0	4 739	10 682
Cessions et mises au rebut	(11 052)	(21 542)	0	(13 992)	(46 586)
Autres variations	2 090	389	0	2 698	5 177
Au 31 décembre 2019	580 260	151 741	205 563	441 976	1 379 540
Dotations	63 638	48 526	9 977	48 557	170 698
Mouvements de périmètre	1 913	1 520	0	5 052	8 485
Cessions et mises au rebut	(8 667)	(82 528)	0	(16 774)	(107 969)
Autres variations	(1 018)	2	1	(579)	(1 594)
Au 31 décembre 2020	636 126	119 260	215 541	478 232	1 449 159
Valeurs nettes comptables	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 31 décembre 2019	985 011	136 026	86 790	239 964	1 447 791
Au 31 décembre 2020	1 017 153	146 004	107 621	255 686	1 526 465

Les variations de périmètres concernent principalement les actifs repris des sociétés Nagel Italia S.r.l. (devenue depuis STEF Nogarole S.r.l.) en Italie et Nagel Belgium BVBA (devenue depuis STEF Transport Nazareth) en Belgique.

Par ailleurs, les acquisitions de la période, situées dans la colonne « Autres », comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 41,9 millions d'euros (contre 34,6 millions d'euros au 31 décembre 2019) correspondant notamment à des sites en cours de construction ou d'aménagement.

14.3 Contrats de location

- Principes comptables :

o Obligation locative :

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les passifs au titre du contrat de location, évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. La valeur actualisée des loyers est calculée principalement à l'aide :

- du taux du contrat lorsque celui-ci est disponible ;
- à défaut, du taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte du risque propre à chaque pays. Ce taux est adapté à la durée du contrat (durée résiduelle pour les contrats existants en date de première application) en tenant compte de sa durée.

Les loyers comprennent des loyers fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), des loyers variables dépendant d'un indice ou d'un taux, des montants qui devraient être payés au titre des garanties de valeur résiduelle ainsi que le prix d'exercice d'une option d'achat et les pénalités de résiliation si l'exercice de ces options est raisonnablement certain. La composante service est dissociée du loyer et est comptabilisée en charge de la période.

La valeur comptable du passif des contrats de location est réévaluée en cas de réestimation ou modification du contrat (exemple : modification de la durée du contrat de location, modification des paiements de location, application d'une indexation annuelle. . .).

o Droit d'utilisation relatif aux contrats de location

Le Groupe comptabilise les actifs liés au droit d'utilisation à la date de début du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible). Les actifs sont évalués au coût et ajustés en fonction de la réévaluation des passifs liés aux contrats de location. Le coût des actifs liés au droit d'utilisation comprend le montant des passifs liés aux contrats de location, des coûts directs initiaux engagés et des paiements de location versés à la date de prise d'effet ou avant, moins les incitations à la location reçues.

Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile estimée de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location à moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain de devenir propriétaire de l'actif loué à la fin de la durée du contrat de location.

Les contrats dont la durée d'origine est inférieure à 12 mois et/ou dont l'actif est de faible valeur unitaire (inférieure ou égale à 5 000 euros) ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette.

Les actifs liés au droit d'utilisation sont sujets à dépréciation (« méthode transitoire » appliquée).

o Détermination de la durée des contrats :

La durée du bail à retenir pour déterminer les loyers à actualiser correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée pour tenir compte :

- des options de prolongation du contrat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ;
- des options de résiliation anticipées que le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La durée des contrats du Groupe varie en fonction de leur nature et des zones géographiques.

La durée retenue pour les contrats de location hors immobilier correspond généralement à la durée définie dans le contrat.

Concernant les contrats de location immobiliers, certains contrats immobiliers présentent des options unilatérales de résiliation des contrats (notamment en France avec les contrats 3-6-9, les baux emphytéotiques et les Autorisations d'Occupation Temporaires). Aussi, pour déterminer la durée à retenir pour calculer l'obligation locative, le Groupe détermine la durée exécutoire du contrat (durée maximale) et prend en compte les options de résiliation s'il n'est pas raisonnablement certain de poursuivre le contrat de location au-delà de l'option de résiliation. Cette estimation est faite en collaboration avec la Direction Immobilière du Groupe qui détermine la stratégie immobilière. Il est également tenu compte des agencements indissociables non amortis détenus par le Groupe.

- Impôts sur les bénéfices

Un impôt différé est comptabilisé sur la base du montant net des différences temporelles imposables et déductibles. En date de comptabilisation initiale du droit d'utilisation et de l'obligation locative, aucun impôt différé n'est constaté si le montant de l'actif est égal au montant du passif.

Les différences temporelles nettes qui pourraient résulter des variations ultérieures du droit d'utilisation et de l'engagement locatif entraînent la comptabilisation d'un impôt différé.

- **Evolution de la valeur nette comptable des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location:**

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont présentés ci-dessous par nature de bien sous-jacents :

	Immobilier	Matériels roulants	Autres actifs	Total
Au 31 décembre 2019	136 065	105 763	3 136	244 964
Augmentations	6 190	46 407	284	52 881
Mouvement de périmètre	0	0	0	0
Dotation aux amortissements	(16 051)	(37 525)	(746)	(54 322)
Résiliations	(460)	(1 424)	(54)	(1 938)
Reclassements et autres variations*	(17 030)	(1 763)	0	(18 793)
Au 31 décembre 2020	108 714	111 458	2 620	222 792

* incluant notamment les transferts d'immobilisations dont les options d'achats ont été levées

14.4 Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations

- **Principes comptables**

La norme IAS 36 prescrit de s'assurer que la valeur comptable des immobilisations incorporelles (y compris les écarts d'acquisition) et corporelles, n'excède pas leur valeur recouvrable.

Cette vérification est effectuée au minimum une fois par an, pour les écarts d'acquisition, les éléments incorporels à durée de vie indéterminée et ceux en cours de développement. Des tests de dépréciation sont également réalisés dès la survenance d'un évènement indicatif d'une perte de valeur.

Par ailleurs, le Groupe analyse de manière régulière si ses immobilisations corporelles ne sont pas soumises à des indices de perte de valeur, et le cas échéant, établit des tests de perte de valeur.

Les indices de perte de valeur suivis par le Groupe sont :

- la rentabilité dégradée des Unités Génératrices de Trésorerie (ci-après « UGT ») qui correspondent aux trois secteurs opérationnels tels que définis en note 4 et/ou la rentabilité dégradée d'une zone géographique ;
- la non exploitation/inoccupation d'un site ou d'une plateforme ;
- une évolution réglementaire particulière pouvant impacter de façon significative la rentabilité.

La valeur recouvrable d'une immobilisation est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, nette des coûts de la vente. La valeur d'utilité d'une immobilisation est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de son utilisation. Les immobilisations qui ne produisent pas des flux de trésorerie suffisamment autonomes sont regroupées en UGT qui correspondent aux plus petits groupes d'immobilisations produisant des flux de trésorerie autonomes. Les écarts d'acquisition sont affectés aux UGT qui bénéficient des synergies des regroupements d'entreprises correspondants.

Les flux de trésorerie futurs attendus d'une immobilisation ou d'une UGT sont établis sur la base d'une projection budgétaire à 5 ans et d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif, obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance spécifique à l'activité concernée, exception faite de l'UGT Maritime pour laquelle la valeur des navires est évaluée à dire d'expert. Les flux ainsi obtenus sont actualisés à un taux déterminé, sur la base du coût moyen pondéré du capital.

Une dépréciation est constatée si la valeur comptable d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Cette dépréciation est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition attaché à l'UGT, puis à celle de la valeur comptable des autres actifs de l'unité. Une dépréciation constatée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

- Test de dépréciation des UGT

Des tests de dépréciation ont été effectués à la clôture de l'exercice 2020. Ces tests sont menés par zone géographique. Les valeurs d'utilité des UGT, qui correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés, ont été déterminées sur la base des principales hypothèses suivantes :

	France	International	Maritime
Taux d'actualisation	6,9%	6,9%	6,9%
Taux de croissance sur horizon explicite	1,8%	3,0%	

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital incluant les paramètres généralement admis (bêta, prime de risque du marché). Ce taux tient compte de l'effet d'impôt.

Ventilation par secteurs des écarts d'acquisition et actifs à durée d'utilité indéterminée

	France	International	Maritime	Total
Écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée	123 202	85 305	6 816	215 323

Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des UGT, la marge des tests correspondant à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable résultant d'une part d'une variation des taux de croissance (baisse d'1 point), d'autre part d'une variation du taux d'actualisation (hausse d'1 point) :

Hypothèses retenues :

Les taux de croissance normatifs varient de :

France : 1,5% à 0,5%

International : 2% à 1%

Le taux d'actualisation (WACC) varie de 6,9% à 7,9%.

Résultat des tests :

Le taux d'actualisation qui conduirait à des valeurs recouvrables égales aux valeurs nettes comptables se situe à 16,44%.

en millions d'euros	Marge de résistance à la variation du :	
	taux de croissance normative (baisse de 1pt)	taux d'actualisation (hausse de 1pt)
31/12/2020		
France	1 334	1 268
International	525	494
Maritime	64	63
TOTAL	1 923	1 825

Note 15 – Actifs financiers non courants

- Principes comptables

Les actifs financiers représentatifs de titres non consolidés sont évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global. Les actifs dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable sont évalués au coût d'acquisition par simplification et compte tenu de leurs montants globalement non significatifs.

Les prêts et créances comprennent principalement les prêts versés au personnel dans le cadre de la participation à l'effort de construction pour 24,4 millions d'euros en 2020 (23,7 millions d'euros en 2019). Ces prêts sans intérêt, consentis à des organismes dans le cadre de la contribution obligatoire des employeurs à l'effort de construction, sont enregistrés initialement à leur montant actualisé à la date du versement. La différence avec le montant versé est enregistrée en charges au moment du versement.

- Evolution de la période

Les actifs financiers non courants se décomposent de la façon suivante :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global	815	725
Autres actifs financiers au coût amorti	39 074	30 332
Total	39 889	31 057

Note 16 – Participations dans les entreprises associées

Les données issues des états financiers des sociétés dont les titres sont mis en équivalence figurent ci-dessous :

31 décembre 2020	Part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote part résultat	Dividendes versés au Groupe
GROUPE PRIMEVER	40%	348 087		37 004	15 500	7 103	2 841	0
MESSAGERIES LAITIÈRES	39%	81 567	42 997	16 612	7 763	2 778	1 075	893
NORFRIGO	38%	8 748		24 273	6 262	(593)	(223)	0
FROID COMBI	25%	20 224	15 398	6 150	1 568	3 107	792	306
OLANO SEAFOOD IBERICA	32%	42 456		5 078	1 971	556	178	0
OLANO VALENCIA	40%	5 139		2 936	2 069	655	262	0
SNC NORMANDIE EXPORT LOGISTICS	39%	2 937	12 061	7 206	2 789	(149)	(57)	0
QSL STEF	49%	319 041		2 709	1 327	17	8	0
LIA	49%	34 786	11 914	4 633	8 992	979	442	0
MEDSEALOG	40%	15 727	11 560	1 728	1 210	(774)	(310)	0
AUTRES ENTITES (SSCV)					(869)	313	147	0
TOTAL		878 712	93 930	108 329	48 583	13 992	5 156	1 199

31 décembre 2019	Part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote part résultat	Dividendes versés au Groupe
GRUPE PRIMEVER	49%	263 245	184 470	10 784	5 982	(1 257)	(615)	
MESSAGERIES LAITIÈRES	39%	81 319	39 688	16 302	7 643	2 518	974	994
NORFRIGO	38%	9 056	35 206	24 866	6 485	391	147	
FROIDCOMBI	26%	18 629	11 602	4 243	1 082	1 877	479	409
OLANO SEAFOOD IBERICA	32%	44 010	15 043	3 649	1 515	(796)	(255)	
OLANO VALENCIA	40%	4 575	12 479	2 086	1 807	223	89	
SNC NORMANDIE EXPORT LOGISTICS	39%	2 955	12 196	7 358	2 847	(410)	(159)	
QSL STEF	49%	389 300	66 081	2 692	1 319	1 188	582	
STEF RAALTE (ex-NETKO) (1)	40%					617	247	
AUTRES ENTITES (SSCV)					144	(44)	(22)	0
TOTAL		813 089	376 765	71 980	28 824	4 307	1 468	1 403

(1) société consolidée en intégration globale à 100% à compter du 1er mars 2019

Le Groupe n'est partie prenante dans aucune co-entreprise.

Note 17 – Stocks

- Principes comptables

Les principaux stocks sont constitués de carburants, de pièces détachées, d'emballages commerciaux et de matières consommables et de marchandises de l'activité Restauration Hors Domicile (RHD). Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et, pour la plupart, valorisés selon la méthode premier entré/premier sorti (FIFO). Les stocks endommagés font l'objet d'une dépréciation, évaluée sur la base de leur valeur probable de réalisation.

- Evolution de la période

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Matières premières et fournitures	50 630	48 998
Marchandises RHD	30 897	25 198
Autres	0	70
Total	81 527	74 266
Dépréciations	(374)	(16)
Total	81 153	74 250

L'évolution de ce poste correspond principalement à l'augmentation du stock de marchandises RHD liée à de nouveaux clients à l'international.

Note 18 – Clients

- Principes comptables

Les créances clients ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs et d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet de dépréciations pour que leurs montants nets reflètent les flux de trésorerie espérés.

- Evolution de la période

Ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Montant brut des créances clients	524 197	545 067
Dépréciations	(13 683)	(11 917)
Total	510 514	533 150

Les mouvements de dépréciations des créances clients, constatés en résultat en 2020 et 2019 sont mentionnés dans la note 9. Il n'y a pas de client important au sens d'IFRS 8.

Note 19 – Autres créances et actifs financiers courants

Ce poste est composé de la manière suivante :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avances et acomptes versés	9 608	15 019
Créances sociales	2 601	2 927
Créances fiscales hors IS	81 972	88 926
Comptes courants actifs	11 255	5 919
Charges constatées d'avance	7 076	8 550
Autres créances	27 596	19 206
Total	140 109	140 547

Les autres créances ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs et d'indication objective de perte de valeur, ces créances font l'objet de dépréciations pour que leurs montants nets reflètent les flux de trésorerie espérés.

Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

- Principes comptables

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Le Groupe a opté pour une gestion de ces actifs à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant portées en résultat.

- Evolution de la période

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
VMP et placements	2 264	2 433
Trésorerie active	52 149	58 766
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	54 413	61 199
Découverts bancaires et crédits à court terme	(47 026)	(22 450)
Total trésorerie nette	7 387	38 749

Note 21 – Capitaux propres et résultat par action

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché, de soutenir le développement futur de l'activité et d'assurer la liquidité du titre. Pour assurer un certain volume d'échange sur le titre, le Groupe a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

21.1 Capital social

Le nombre d'actions composant le capital social est de 13 000 000 actions de valeur nominale de 1€ au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019.

Le Conseil d'Administration réuni le 11 mars 2021 a fixé à 4 euros par action, le dividende à verser au titre de l'exercice 2020. Le solde à verser en 2021 s'établit à 2,50 euros par action compte-tenu de l'acompte sur dividendes de 1,50 euros par action distribué en novembre 2020.

Pour mémoire, le Groupe n'a pas versé de dividendes au titre de l'exercice 2019.

21.2 Actions propres

Les montants décaissés par le Groupe pour l'acquisition d'actions STEF (actions propres) sont présentés en déduction des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, les montants encaissés ont pour contrepartie les capitaux propres. Les cessions d'actions propres en tant qu'opération entre actionnaires n'engendrent aucun résultat.

21.3 Résultat par action

Le résultat non dilué par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de STEF par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte des actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription par les bénéficiaires de ces options, des actions propres acquises par le Groupe qui sont déduites et des actions propres attribuées aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions qui exercent leurs options d'achat.

Le calcul du résultat dilué par action est effectué sur la base d'un nombre d'actions majoré par l'effet de l'exercice de l'ensemble de ces instruments.

Le rapprochement entre les actions existantes au début de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions retenu dans les calculs des résultats par action est le suivant :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
RESULTAT part de Groupe	72 767	100 332
Nombre d'actions de capital au 31 décembre (a)	13 000 000	13 000 000
Nombre d'actions propres à fin de période (b)	623 404	636 915
Pondération des mouvements d'actions propres de l'exercice (c)	(4 692)	(11 252)
Nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice pour le calcul du résultat non dilué (a) - (b) + (c)	12 371 904	12 351 833
Nombre d'actions propres affecté au plan d'action de performance (d)	(36 177)	(41 077)
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat par action dilué (a) - (b) + (c) - (d)	12 408 081	12 392 910
Résultat par action en Euro :		
- Non dilué :	5,88	8,12
- Dilué :	5,86	8,10

Note 22 – Avantages au personnel

22.1 Principes comptables

A. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le Groupe sont comptabilisés au passif au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Ils sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. Les écarts actuariels provenant des changements d'hypothèses et des différences entre les prévisions et les montants versés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

La juste valeur des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance pour couvrir l'engagement, vient en déduction du passif. Les différences entre le rendement réel des fonds cantonnés et le produit financier comptabilisé en résultat, sur la base du taux actuariel retenu pour calculer la dette actuarielle, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global.

B. Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont des rémunérations versées plus d'un an après le terme de la période au cours de laquelle la prestation a été rendue par le salarié. Ils sont comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, et évalués selon les mêmes modalités que les indemnités de fin de carrière. Toutefois, les écarts actuariels qui en résultent sont immédiatement constatés en résultat.

Les avantages post-emploi et les autres avantages à long terme sont évalués par un actuaire indépendant.

22.2 Hypothèses retenues

Les principales hypothèses retenues pour évaluer la dette actuarielle, au titre des indemnités de départ à la retraite, sont les suivantes :

		Zone Euro	Suisse
Taux d'actualisation	2020	0,60%	0,35%
	2019	1,00%	0,50%
Taux d'inflation	2020	1,75%	0,75%
	2019	1,75%	0,75%
Taux de rendement attendu des fonds cantonnés	2020	1,75%	0,75%
	2019	1,75%	0,75%
Taux prévu d'augmentation des salaires	2020	2,25% ou 1,75%	1,00%
	2019	2,25% ou 1,75%	0,75%
Duration moyenne (en années)	2020	12	28
	2019	12	27
Age de départ à la retraite	2020	60 à 66 ans	
	2019	60 à 66 ans	
Table de mortalité	2020	TGH/F 05 et RGM/RGF 48	BVG 2015
	2019	TGH/F 05 et RGM/RGF 48	BVG 2015

L'âge de départ en retraite dépend de la qualification des salariés et des secteurs d'activité au sein desquels ils sont employés. Il est, par ailleurs, retenu, comme hypothèse, que les salariés quittent le Groupe sur la base d'une demande de départ volontaire. Par conséquent, les indemnités qui leur sont versées en France sont assujetties à charges sociales conformément à la loi Fillon de 2003 et aux lois ultérieures de financement de la sécurité sociale.

Un test de sensibilité a été effectué avec un taux d'actualisation variant de 0,25% par rapport au taux ci-dessus. Il conduit à une diminution de l'engagement de 3,2% ou à une augmentation de 3,4% selon le sens de la variation du taux d'actualisation.

22.3 Evolution sur l'exercice

Les dettes nettes relatives à ces avantages postérieurs à l'emploi sont détaillées ci-dessous :

	2020	2019
Dette actuarielle	71 209	70 715
Actifs de couverture	(43 323)	(41 389)
s/total Indemnités de départ à la retraite	27 886	29 326
Médailles du travail	11 441	10 948
Total	39 327	40 274

L'évolution des montants nets comptabilisés au bilan se présente comme suit :

	2020	2019
Montant au 1 ^{er} janvier	29 326	23 223
Charge de l'exercice	4 886	4 065
Variation de périmètre	(306)	550
Variation des écarts actuariels	(1 536)	9 711
(Prime versée) / remboursement reçu des compagnies d'assurance	852	1 306
Cotisations versées par les employés/employeur	(487)	(5 070)
Prestations payées	(4 848)	(4 459)
Montant au 31 décembre	27 886	29 326

La variation de la dette actuarielle est présentée ci-dessous :

	2020	2019
Montant au 1 ^{er} janvier	70 715	58 696
Droits acquis au cours de l'exercice et coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle	5 286	4 660
Prestations payées	(4 848)	(4 459)
Projection de la dette actuarielle au 31 décembre sur la base des hypothèses en début d'exercice	71 153	58 897
Variation de périmètre	(306)	799
Cotisations versées par les employés	1 307	2 147
Écarts actuariels liés à :		
- des hypothèses démographiques	0	1 616
- des hypothèses financières	3 048	6 193
- des ajustements d'expérience	(3 993)	1 063
Montant au 31 décembre	71 209	70 715

La variation de la juste valeur des actifs de couverture est détaillée dans le tableau ci-après :

	2020	2019
Montant au 1er janvier	41 389	35 473
Variation de périmètre		249
Rendement financier attendu	400	595
Écarts actuariels	592	(839)
Cotisations versées par les employés	1 307	2 147
Cotisations versées par l'employeur	487	5 070
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(852)	(1 306)
Juste valeur des actifs au 31 décembre	43 323	41 389

Le détail de la charge de l'exercice se présente de la manière suivante :

	2020	2019
Droits acquis au cours de l'exercice	4 617	3 667
Coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle	670	993
Rendement prévu des fonds cantonnés	(400)	(595)
Charge de l'exercice	4 886	4 065

L'échéancier des versements des prestations théoriques est le suivant :

Echéancier des prestations théoriques à payer par années	2021	2022	2023	2024	2025
Versements des prestations théoriques	4 220	2 904	3 898	4 432	5 625

La charge de l'exercice a été comptabilisée en charges opérationnelles. Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France et en Suisse. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

Note 23 – Provisions

- Principes comptables

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le Groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressource. Elles sont évaluées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

Les provisions pour litiges commerciaux consécutifs à des avaries survenues lors de l'exécution des prestations de transport et de logistique sont évaluées au cas par cas sur la base des réclamations reçues ou connues à la clôture de l'exercice.

- Evolution de la période

Le détail des provisions pour risques et charges au bilan est le suivant :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Indemnités de départ à la retraite	27 886	29 326
Médailles du travail	11 441	10 948
Provisions litiges	13 764	15 490
Autres provisions	10 653	8 050
Total	63 744	63 814

L'évolution des provisions, autres que celles relatives aux indemnités de départ à la retraite, développées en note 22, se présente comme suit :

	Medailles du travail	Litiges	Autres	Total
Au 1er janvier 2020	10 948	15 490	8 051	34 489
Mouvements de périmètre et autres variations	11	0	596	607
Dotations	1 090	12 145	6 321	19 556
Reprises utilisées	(608)	(9 999)	(4 303)	(14 910)
Reprises non utilisées	0	(3 872)	(12)	(3 884)
Au 31 décembre 2020	11 441	13 764	10 653	35 858
Non courantes	11 441	4 726	3 776	19 943
Courantes	0	9 038	6 877	15 915
Au 31 décembre 2020	11 441	13 764	10 653	35 858

	Medailles du travail	Litiges	Autres	Total
Au 1er janvier 2019	9 729	16 637	8 820	35 186
Mouvements de périmètre et autres variations	14	(1)	172	185
Dotations	1 983	13 680	3 757	19 420
Reprises utilisées	(778)	(6 935)	(4 512)	(12 225)
Reprises non utilisées		(7 891)	(186)	(8 077)
Au 31 décembre 2019	10 948	15 490	8 051	34 489
Non courantes	10 948	3 600	2 712	17 260
Courantes		11 890	5 339	17 229
Au 31 décembre 2019	10 948	15 490	8 051	34 489

La provision pour litiges couvre, pour la part courante, les coûts engendrés par les avaries intervenues pendant les prestations de transport, manutention ou entreposage et pour la part non courante la prise en compte de risques dans des contentieux divers.

Les autres provisions couvrent essentiellement des risques fiscaux et sociaux.

Note 24 – Dettes financières

- Principes comptables :

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières ainsi que celles engendrées par les opérations d'exploitation (fournisseurs et autres). Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, nette des coûts de transaction. Dans le cas des dettes d'exploitation, du fait de leurs échéances très courtes, leur juste valeur correspond à leur valeur nominale. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe ne possède pas d'instrument composé au 31 décembre 2020.

Des instruments dérivés sont mis en place par le Groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié à son endettement. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Même lorsque l'objectif du Groupe est de couvrir économiquement un risque, certains instruments dérivés ne remplissent pas les conditions imposées par la norme IFRS 9 pour être qualifiés de couverture comptable. Dans ce cas, les variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat.

Lorsqu'un dérivé a pu être qualifié d'instrument de couverture, les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées comme suit:

- s'il s'agit d'une couverture de juste valeur (échange de flux d'intérêts fixes contre des flux variables), celles-ci sont inscrites en résultat, sous la même rubrique que les ajustements de la juste valeur de la dette au titre du risque couvert ;
- s'il s'agit d'une couverture de flux futurs de trésorerie (échange de flux d'intérêts variables contre des flux fixes), celles-ci sont enregistrées comme autres éléments du résultat global, pour la partie efficace de la couverture, et sont, par la suite, transférées en résultat lors de la comptabilisation des flux d'intérêts faisant l'objet de la couverture. La part inefficace est, quant à elle, constatée en résultat.

- **Evolution de la période**

Le détail des dettes financières courantes et non courantes est composé des catégories de dettes suivantes :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dettes financières non courantes		
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées à plus d'un an	356 679	320 793
Obligations locatives	159 244	164 280
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 431	5 742
Total	521 354	490 815
Dettes financières courantes		
Part à moins d'un an des :		
- Emprunts bancaires et de lignes de crédit spot	50 869	49 676
- Obligations locatives	57 002	54 977
- Autres dettes financières diverses	3 739	3 077
- Billets de trésorerie	277 000	262 000
Juste valeur des instruments financiers dérivés	2 221	2 555
Découverts bancaires et crédits à court terme	47 026	22 450
Total	437 857	394 735
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	959 211	885 550
Endettement net	904 799	824 351
Ratio Endettement net /Total des capitaux propres	1,11	1,08

Pour financer ses investissements, le Groupe a fait appel principalement à des emprunts bancaires ainsi qu'à l'émission de billets de trésorerie.

L'exigibilité des dettes financières se présente, comme suit, au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019:

2020	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits (y compris juste valeur des dérivés)	415 201	53 090	241 990	120 121
Obligations locatives	216 246	57 002	96 372	62 872
Billets de trésorerie	277 000	277 000		
Découverts bancaires	47 026	47 026		
Dettes financières diverses	3 739	3 739		
Total	959 211	437 857	338 362	182 993

2019	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits (y compris juste valeur des dérivés)	378 766	52 231	196 383	130 152
Obligations locatives	219 257	54 977	96 269	68 011
Billets de trésorerie	262 000	262 000		
Découverts bancaires	22 450	22 450		
Dettes financières diverses	3 077	3 077		
Total	885 550	394 735	292 652	198 163

L'exposition du Groupe aux risques de change, de taux et de liquidité du fait de son endettement financier est analysée en note 26.

Les variations des activités de financement détaillées par flux cash et non cash figurent ci-dessous :

2020	31 décembre 2019	Flux de trésorerie		Flux non cash					31 décembre 2020
		Nouveaux emprunts	Rembours.	Mouvements périmètre	Variation de juste valeur	Effet de change	Nouvelles obligations locatives (IFRS 16)	Reclassement et autres mouvements*	
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit	370 469	94 900	(57 939)	0	0	119	0	0	407 549
Obligations locatives courantes (IFRS16)	219 257	0	(53 215)	0	0	50	52 931	(2 777)	216 246
Billets de trésorerie	262 000	15 000	0	0	0	0	0	0	277 000
Dettes financières diverses & ICNE	3 077	406	(127)	0	0	48	0	335	3 739
Découverts bancaires et crédits à court terme	22 450	24 576	0	0	0	0	0	0	47 026
Juste valeur des instruments financiers dérivés	8 297	0	0	0	(645)	0	0	0	7 652
Total :	885 550	134 882	(111 281)	0	(645)	216	52 931	(2 442)	959 211

* les reclassements et autres mouvements intègrent notamment les résiliations de contrats de location

Note 25 – Autres dettes courantes

Les autres dettes courantes comprennent les éléments suivants :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avances et acomptes reçus	15 113	23 414
Dettes sociales	178 302	183 883
Dettes fiscales	101 231	112 781
Produits constatés d'avance	7 342	3 034
Comptes courants passifs	25	966
Dettes sur acquis. d'actifs	4 953	7 080
Autres dettes	9 865	5 580
Total	316 832	336 737

Note 26 – Gestion des risques financiers

26.1 Risque de crédit

Aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats et la situation financière du Groupe. Le Groupe dispose également d'un contrat d'assurance contre le risque de défaillance de ses clients qui est renouvelé de manière régulière.

Les placements financiers sont constitués de titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Le Groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes.

Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

26.2 Risque de taux d'intérêt

La structure de la dette financière par type de taux, après prise en compte des instruments de couverture en place, est la suivante :

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Taux fixes	Taux variables	Taux fixes	Taux variables
Emprunts bancaires	326 320	81 229	341 707	28 762
Billets de trésorerie		277 000		262 000
Obligations locatives	216 246		219 257	
Dettes financières diverses (yc. juste valeur des dérivés)	3 739	7 652	3 077	8 297
Découverts bancaires et crédits à court terme		47 026		22 450
Total des dettes financières après couverture	546 305	412 907	564 041	321 509

L'objectif du Groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la mise en place de nouveaux contrats de financements immobiliers soit en contractant directement à taux fixe avec les établissements prêteurs, soit en mettant en place des contrats de swaps. Cette politique de couverture du Groupe doit permettre d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes, tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

En France, 18 swaps sont actifs au 31 décembre 2020, totalisant un notionnel cumulé couvert de 84 millions d'euros. Les swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs en termes de durée et de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 15 ans à l'origine.

En Italie, deux swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements des plateformes de Tavazzano et Mairano, pour un nominal de 7 millions d'euros. En 2018, un swap de taux a été mis en place pour couvrir le financement de l'immobilier de Fidenza (Marconi) pour un notionnel de 52,5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

En Belgique, la filiale STEF Logitics Saintes dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de sa plateforme de Saintes, pour un nominal de 1 millions d'euros arrivant à échéance en 2024.

Analyse de sensibilité au risque de taux :

Une variation de 50 points de base des taux d'intérêt, à la date de clôture, aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées constantes.

(-) Débit / (+) Crédit	Impact sur le compte de résultat		Impact sur le résultat global	
	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps
Charges d'intérêt sur actifs/passifs à taux variable	2 027	(2 027)	0	0
Variation de JV des dérivés	0	0	2 394	(2 472)
Impact net	2 027	(2 027)	2 394	(2 472)

Exposition du bilan aux risques de taux

Au 31 décembre 2020	Courant		Non courant	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes financières*	82 329	353 307	319 439	196 484
Actifs financiers non courants (note 15)			(37 547)	(2 342)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 20)		(54 413)		
Exposition nette avant prise en compte des dérivés	82 329	298 895	281 892	194 142
Notionnels des dérivés	27 848	(27 848)	116 456	(116 456)
Exposition nette après prise en compte des dérivés	110 177	271 047	398 348	77 686

* Hors juste valeur des instruments dérivés

Au 31 décembre 2019	Courant		Non courant	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes financières*	73 181	318 999	314 863	170 210
Actifs financiers non courants (note 14)			(28 933)	(2 124)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 19)		(61 199)		
Exposition nette avant prise en compte des dérivés	73 181	257 800	285 930	168 086
Notionnels des dérivés	31 693	(31 693)	144 304	(144 304)
Exposition nette après prise en compte des dérivés	104 874	226 107	430 234	23 782

* Hors juste valeur des instruments dérivés

26.3 Risque de change

L'essentiel des flux en dehors de la zone euro concerne la Suisse, dont l'activité représente moins de 1 % du chiffre d'affaires du Groupe. Sur ce périmètre, les revenus et les coûts associés sont majoritairement comptabilisés en francs suisses, ce qui limite l'impact d'une variation du taux de change €/CHF sur les résultats du Groupe.

26.4 Risque de liquidité

Le Groupe dispose d'une gestion centralisée de trésorerie qui lui assure la maîtrise de l'ensemble des disponibilités de ses filiales.

Les besoins de trésorerie du Groupe sont assurés, majoritairement, par des lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère.

STEF dispose au 31 décembre 2020, de 13 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 247 M€. Au 31 décembre 2020, elles sont utilisées à hauteur de 67,5 M€.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un programme de billets de trésorerie d'un montant plafond de 350 M€. Ces billets sont émis par STEF SA sur des maturités allant de 1 jour à 1 an. L'encours du programme au 31 décembre 2020 est de 277 M€.

La société STEF dispose également de crédits spots totalisant 14 M€, non utilisés au 31 décembre 2020, et d'autorisations de découverts, sans échéance convenue, totalisant 164 M€ dont 47 M€ utilisés au 31 décembre 2020. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison-mère via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles et crédits spots, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6

ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 2. Au 31 décembre 2020, le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

26.5 Risque sur le Gazole

En tant que consommateur important de gazole, STEF qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture. Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le Groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations des véhicules.

26.6 Information sur la juste valeur des instruments financiers par catégorie

	Valeur au bilan 31 décembre 2020	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	344		344		
Autres actifs financiers non courants	6 547			6 547	
Prêts et créances des activités de financement	31 197			31 197	
Titres de placement	1 801		1 801		
s/total : actifs financiers non courants	39 889	0	2 145	37 744	0
Clients	510 514			510 514	
Autres débiteurs	150 629			150 629	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 413	54 413			
Actifs	755 445	54 413	2 145	698 887	0

	Valeur au bilan 31 décembre 2020	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers dérivés	7 652	15	7 637		
Dettes des activités de financement	904 533			688 287	216 246
Passifs financiers courants	47 026			47 026	
s/total : dettes financières	959 211	15	7 637	735 313	216 246
Fournisseurs	461 047			461 047	
Autres créanciers	317 195			317 195	
Passifs	1 737 453	15	7 637	1 513 555	216 246

	Valeur au bilan 31 décembre 2019	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	254		254		
Autres actifs financiers non courants	6 644			6 644	
Prêts et créances des activités de financement	23 688			23 688	
Titres de placement	471		471		
s/total : actifs financiers non courants	31 057	0	725	30 332	0
Clients	533 150			533 150	
Autres débiteurs	141 196			141 196	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61 199	61 199			
Actifs	766 603	61 199	725	704 678	0

	Valeur au bilan 31 décembre 2019	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers dérivés	8 297	76	8 221		
Dettes des activités de financement	854 803			635 546	219 257
Passifs financiers courants	22 450			22 450	
s/total : dettes financières	885 550	76	8 221	657 996	219 257
Fournisseurs	477 448			477 448	
Autres créanciers	341 666			341 666	
Passifs	1 704 664	76	8 221	1 477 110	219 257

Les actifs et passifs financiers n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IFRS 9 sont principalement constitués de dettes relatives aux contrats de location.

Hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2020

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers à la juste valeur par autre résultat global		2 145	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 264	52 149	
Actifs	2 264	54 294	0
Instruments dérivés		7 652	
Passifs	0	7 652	0

Portefeuille des dérivés au 31 décembre 2020	Juste valeur	A l'actif	Au passif	Part inefficace comptabilisée en Résultat Net Global de la période	Nominal couvert	Maturité moyenne	Taux de référence
Swaps	(7 652)		(7 652)	89	144 304	3 ans	Euribor

Méthode de détermination des justes valeurs

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, et les options reposent sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèles de valorisation (type Black & Sholes).

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

La juste valeur des dettes à taux variables est sensiblement égale à la valeur comptable, au risque de crédit près.

Note 27 – Opérations avec des parties liées

Les parties liées par rapport à STEF sont les entreprises associées, ses administrateurs et ses dirigeants. Sont également dans cette position les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants ainsi que le fonds commun de placement des salariés qui, en agissant de concert, contrôlent 85,05 % des droits de vote à l'assemblée de STEF.

27.1 Les rémunérations nettes et autres avantages

Les rémunérations nettes et autres avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants mandataires sociaux ont été les suivants, en euros :

	2020	2019
Traitements et salaires	1 224 849	1 574 641
Jetons de présence	127 283	128 507
Total	1 352 132	1 703 148
Avantages à court terme :	1 352 132	1 703 148
Avantages postérieurs à l'emploi :	0	0
Avantages à long terme :	Néant	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail :	Néant	Néant
Paiements en actions *	89 140	110 657

* *Quote-part de charges IFRS 2 de l'exercice pour les administrateurs et dirigeants mandataires sociaux*

Les salaires et traitements présentés donnent, sur une base annuelle, le cumul des rémunérations nettes ainsi que les avantages versés aux anciens et nouveaux administrateurs et dirigeants mandataires sociaux.

27.2 Entreprises associées

Il s'agit essentiellement des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions avec ces parties liées sont réalisées à des prix de marché. Sur l'exercice 2020, les transactions les plus significatives, réalisées par le Groupe, concernent les sociétés suivantes :

	Soldes au 31 décembre 2020				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Primever	102	(582)	6 840	4 484	1 135	(7 020)
Messageries Laitières	3 403	0		3 883	28 895	(5)
QSL-STEF	8 736	(240)		2 724	40 469	(202)

En 2019, les transactions les plus significatives concernaient les sociétés suivantes :

	Soldes au 31 décembre 2019				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Messageries Laitières	3 405	(1)		2 990	29 259	(19)
QSL-STEF	10 742	(34)		1 583	47 671	(15)

Par ailleurs, il n'est pas intervenu de transaction significative, en 2020 et 2019, entre le Groupe d'une part, et les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants et le fonds commun de placement des salariés d'autre part.

Note 28 – Lien entre le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers

28.1 Lien entre les variations des postes du bilan et les flux de trésorerie

	Note	Ouverture	Variation non monétaires*	Ligne du tableau des flux de trésorerie			
				Variation des autres éléments de BFR	Impôt décaissé	Flux d'investissement	Clôture
Stocks et en cours	17	74 250	(343)	7 246	0	0	81 153
Clients	18	533 150	16 427	(39 063)	0	0	510 514
Autres créances et actifs financiers courants	19	140 547	(2 378)	1 940	0	0	140 109
Actif d'impôt courant		649	0	(312)	10 183	0	10 520
Total		748 596	13 706	(30 189)	10 183	0	742 296
Dettes fournisseurs		477 448	14 258	(30 659)	0	0	461 047
Autres dettes courantes (dont fournisseurs d'immobilisations) -dont lié aux acquisitions d'immobilisations corporelles (a)	25	336 737	1 280	(19 045)	0	(2 141)	316 832
Dettes d'impôt courant		4 929	0	(4 566)	0	0	363
Total		819 114	15 538	(54 269)	0	(2 141)	778 242
Impact sur les flux de trésorerie				(24 080)	(10 183)	(2 141)	
Impôt au compte de résultat	13				(38 881)		
Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	14.1					(3 263)	
Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles (b)	14.2					(202 848)	
Total tableau des flux de trésorerie				(24 080)	(49 064)	(208 252)	
<i>dont décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles (a) + (b)</i>						<i>(204 864)</i>	

* Les variations non monétaires intègrent notamment les effets des variations de périmètre, les effets de la conversion et reclassements de compte à compte

28.2 Détail des dotations aux amortissements et provisions présentés dans le tableau des flux de trésorerie

	Note	2020
Dépréciations des écarts d'acquisition	14.1	(7 095)
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	14.1	(6 852)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	14.2	(170 698)
Dépréciations nettes des reprises sur actifs financiers non courants		(77)
Dépréciations nettes des reprises sur actifs courants		(903)
Dotations nettes aux provisions		(1 041)
Total des dotations nettes des reprises		(186 666)

Note 29 – Honoraires des Commissaires aux comptes

	Mazars				KPMG			
	Montants		%		Montants		%	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
AUDIT								
I) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	998	1 019	93%	93%	861	821	86%	99%
a) Émetteur	116	124	11%	11%	175	169	17%	20%
b) Filiales intégrées globalement	882	894	82%	82%	686	652	68%	79%
II) Services autres que la certification des comptes	79	74	7%	7%	143	5	14%	1%
a) Émetteur	23	21	2%	2%	141	0	14%	0%
b) Filiales intégrées globalement	56	53	5%	5%	2	5	0%	1%
TOTAL	1 077	1 093	100%	100%	1 004	825	100%	100%

Les honoraires de commissariats aux comptes des autres cabinets s'élèvent à 121 k€ pour l'année 2020 (140 k€ en 2019). Les services autres que la certification des comptes concernent principalement le rapport sociétal et environnemental et des attestations spécifiques ou rapports complémentaires.

Note 30 – Engagements hors bilan

	2020	2019
Engagements reçus		
Engagements liés au financement		
Engagements liés aux activités opérationnelles	4 168	3 429
Engagements liés au périmètre consolidé	10 180	8 980
Lignes de crédit disponibles à moyen terme non utilisées	179 500	144 000
Crédits spots et découverts bancaires non utilisés	130 774	123 000
Autres engagements reçus		
TOTAL	324 622	279 409

	2020	2019
Engagements donnés		
Engagements liés au financement	0	0
Engagements liés aux activités opérationnelles	51 759	82 843
Engagements liés au périmètre consolidé	0	0
Autres engagements donnés	0	0
TOTAL	51 759	82 843

Les engagements liés aux activités opérationnelles comprennent principalement des commandes fermes d'immobilisations corporelles non encore exécutées qui s'élèvent à 45,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 (contre 82,8 millions d'euros au 31 décembre 2019) notamment du fait de la levée de l'engagement d'achat du navire Pelagos (ex-Liverpool Seaways) en 2020.

Note 31 – Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019, il n'existait aucun litige ou contentieux susceptible d'avoir des incidences significatives sur la situation financière du Groupe et ses résultats futurs à l'exception du litige Corsica Ferries présenté ci-dessous :

- Pour rappel, en février 2018, Corsica Ferries a assigné devant le Tribunal de Commerce de Marseille le groupement SNCM (par l'intermédiaire de ses liquidateurs judiciaires) et La Méridionale. Corsica Ferries estime que la réponse conjointe des deux sociétés à la consultation en vue de l'attribution de

la Délégation de service public pour la période 2014-2023 (délégation aujourd'hui annulée), constituait une pratique anti-concurrentielle, alors même que le cahier des charges de cette consultation l'autorisait ;

- Le Groupe estime que cette action judiciaire n'est pas légitime et a préparé une action en défense avec l'aide de ses avocats. Plusieurs audiences de procédures sont intervenues. En décembre 2019, le juge du Tribunal de Commerce de Marseille a fait droit à la demande de sursis en attendant la décision du juge administratif dans le cadre de l'assignation de la Collectivité Territoriale de Corse par Corsica Ferries. Il n'y a pas eu d'avancée significative en 2020.

Note 32 – Événements postérieurs à la clôture

- Dans le cadre de l'acquisition des activités de Nagel-group en Italie et en Belgique réalisée au 31 décembre 2020, le Groupe finalise l'acquisition des activités de Nagel au Pays-Bas qui aura lieu en juillet 2021.
- En février 2021, la nouvelle Délégation de Service Publique (DSP) de 22 mois (1^{er} mars 2021 au 31 décembre 2022) a été attribuée par l'Assemblée de Corse à La Méridionale et Corsica Linéa. La Méridionale sera positionnée sur la ligne de Propriano et conjointement avec Corsica Linéa sur la ligne d'Ajaccio

Note 33 – Liste des sociétés consolidées

En application des règles énoncées au paragraphe 2.1 ci-dessus les sociétés suivantes sont comprises dans les états financiers consolidés :

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Pourcentage de contrôle

31-déc-20 31-déc-19

Société STEF-SA (Mère)

Atlantique SA (Espagne)	100%	100%
Bretagne Frigo	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Nord et de l'Est (EFNE)	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques du Sud-Ouest (EFSO)	100%	100%
FSD	100%	100%
GIE STEF Geodis	50%	50%
Institut des métiers du froid	100%	100%
SLD Aix-en-Provence	100%	100%
SNC STEF-TFE Services	100%	100%
STEF Information et Technologies et sa filiale :	100%	100%
STEF IT Portugal	100%	100%
STEF Logistics Courcelles (Belgique)	100%	100%
STEF Logistics Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Logistique Plouéan	100%	100%
STEF Suisse	100%	100%
STEF Nederland (Pays-Bas) et ses filiales	100%	100%
STEF Bodegraven BV	100%	100%
STEF International Bodegraven BV	100%	100%
STEF Eindhoven BV	100%	100%
STEF Raalte BV	100%	100%
Société des Glacières et frigorifiques de St Nazaire (SGN) et sa filiale :	100%	100%
SNC Loudéac Froid	100%	100%
Immostef et ses filiales :	100%	100%
Blue EnerFreeze	100%	100%
Blue EnerSun	75%	0%
Entrepôts Frigorifiques de Normandie Loire (EFNL)	100%	100%
Frigaurice	100%	100%
GEFA	100%	100%
Immostef Italia S.r.l	100%	100%
Immostef Espana S.L.U et sa filiale :	100%	100%
Friomerk S.A.U et sa filiale:	100%	100%
Euomerk S.A.U	100%	100%
Immostef Portugal S.L.U (détenue à 5% par STEF Ibe	100%	100%
Les Frigorifiques du Périgord	100%	100%
Normandie Souchet	100%	100%
SCI BV 18	0%	100%
SCI C2W2	100%	100%
SCI des Pins	100%	100%
SCI des Vallions	100%	100%
SCI Fresh 5	100%	100%
SCI Fresh 7	100%	100%
SCI Immo	100%	100%
SCI Immotrans 42	100%	100%
SNC Adour Cap de Gascogne	100%	100%
SNC Agen Champs de Lassalle	100%	100%
SNC Allonnes Entrepôts	100%	100%
SNC Atton Logistique	100%	100%
SNC Bondoufle La Haie Fleurie	100%	100%
SNC Brignais Charvolin	100%	100%
SNC Burnhaupt Les Mulhouse	100%	100%
SNC Carros La Manda	100%	100%
SNC Cavillon Le Castanie	100%	100%
SNC Cergy Frais	100%	100%
SNC Cergy Froid	100%	100%
SNC de la Vesvroise	100%	100%
SNC Donzenac Entrepôts	100%	100%
SNC Donzenac La Maleyrie	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-20	31-déc-19
SNC France Plateformes	100%	100%
SNC Gap Plan de Lardier	100%	100%
SNC Immotrans 49	100%	100%
SNC Immotrans 56	100%	100%
SNC Immotrans 69	100%	100%
SNC La Pointe de Pessac	100%	100%
SNC Le Mans Faraday	100%	100%
SNC Les Essarts Sainte-Florence	100%	100%
SNC Louverne Les Guichérons	100%	100%
SNC Mâcon Est Replonges	100%	100%
SNC Mions La Perrinière	100%	100%
SNC Plan d'Orgon sur Durance	100%	100%
SNC Reims La Pompelle	100%	100%
SNC Saran Les Champs Rouges	100%	100%
SNC Strasbourg Pont de L'Europe	100%	100%
SNC Toussieu Chabroud	100%	100%
SNC Trangé Le Bois Chardon	100%	100%
SNC Valence Pont des Anglais	100%	100%
STEF Logistique et ses filiales :	100%	100%
DYAD	100%	100%
STEF Logistique Canejean (ex-Gamma 2)	100%	100%
DYAD SOLUTIONS	100%	100%
KL Services (KLS)	100%	100%
STEF Logistique Aix-en-Provence	100%	100%
STEF Logistique Alsace	100%	100%
STEF Logistique Arnage	100%	100%
STEF Logistique Atton	100%	100%
STEF Logistique Aulnay-sous-Bois	100%	100%
STEF Logistique Aurice	100%	100%
STEF Logistique Bain de Bretagne	100%	100%
STEF Logistique Bondoufle	100%	100%
STEF Logistique Bourgogne	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Nord	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Sud	100%	100%
STEF Logistique Brignais	100%	100%
STEF Logistique Cergy	100%	100%
STEF Logistique Darvault	100%	100%
STEF Logistique Distribution Cergy	100%	100%
STEF Logistique Distribution Montsoul	100%	100%
STEF Logistique Distribution Vitry	100%	100%
STEF Logistique Fuveau	100%	100%
STEF Logistique Givors	100%	100%
STEF Logistique Isle d'Abeau	100%	100%
STEF Logistique Le Plessis Belleville	100%	100%
STEF Logistique Le Plessis Paté	100%	100%
STEF Logistique Lesquin	100%	100%
STEF Logistique Lorraine Surgelés	100%	100%
STEF Logistique Méditerranée	100%	100%
STEF Logistique Midi-Pyrénées Limousin	100%	100%
STEF Logistique Mions	100%	100%
STEF Logistique Montbartier	100%	100%
STEF Logistique Montsoul	100%	100%
STEF Logistique Moulins-Les-Metz	100%	100%
STEF Logistique Nemours	100%	100%
STEF Logistique Niort	100%	100%
STEF Logistique Nord	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-20	31-déc-19
STEF Logistique Normandie	100%	100%
STEF Logistique Pays de Loire	100%	100%
STEF Logistique St Pierre des corps	100%	100%
STEF Logistique Tigery	100%	100%
STEF Logistique Vendenheim	100%	100%
STEF Logistique Pessac	100%	100%
STEF Logistique Rhône-Alpes	100%	100%
STEF Logistique Rouen	100%	100%
STEF Logistique Saint-Dizier	100%	100%
STEF Logistique Saint-Sever	100%	100%
STEF Logistique Santé	100%	100%
STEF Logistique Sorgues	100%	100%
STEF Logistique Tours	100%	100%
STEF Logistique Toussieu	100%	100%
STEF Logistique Vénissieux	100%	100%
STEF Logistique Vitry	100%	100%
STEF Restauration France	100%	100%
STEF Transport Montsoul	100%	100%
STEF TSA	100%	100%
STEF TSA Orléans Nord	100%	100%
STEF TSA Rhône Alpes	100%	100%
Epsilon	100%	100%
STEF Logistique 1	100%	
STEF Logistique 2	100%	
STEF Logistique 3	100%	
Compagnie Méridionale de Participation (CMP) et ses filiales :	100%	100%
La Méridionale et ses filiales :	98%	98%
A.M.C	98%	98%
Cie Méridionale de Manutention (CMM)	98%	98%
SNC PIANA	98%	98%
Sigma	100%	100%
STEF Transport et ses filiales :	100%	100%
Dispack	100%	100%
Ebrex France et sa filiale :	100%	100%
STEF Logistique Miramas (ex-Logistique Salon de P	100%	100%
STEF Transport Lezignan Corbières (ex-Express Maré	100%	100%
Immotrans 35	100%	100%
Logistique Frigorifique de Bourgogne	100%	100%
STEF Eurofrischfracht	100%	100%
STEF International Strasbourg	100%	100%
STEF International Paris	100%	100%
STEF International Ouest	100%	100%
STEF International Lyon	100%	100%
STEF International Bordeaux	100%	100%
STEF Logistique Caen	100%	100%
STEF Logistique Vannes	100%	100%
STEF Transport Agen	100%	100%
STEF Transport Alpes	100%	100%
STEF Transport Angers	100%	100%
STEF Transport Avignon	100%	100%
STEF Transport Bordeaux Bègles	100%	100%
STEF Transport Boulogne	100%	100%
STEF Transport Bourges	100%	100%
STEF Transport Brive	100%	100%
STEF Transport Caen	100%	100%
STEF Transport Cavillon	100%	100%
STEF Transport Chaulnes	100%	100%
STEF Transport Clermont-Ferrand	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-20	31-déc-19
STEF Transport Côte d'Azur	100%	100%
STEF Transport Dijon	100%	100%
STEF Transport Epinal	100%	100%
STEF Transport Saint Lô	100%	100%
STEF Transport Investissement	100%	100%
STEF Transport Landivisiau	100%	100%
STEF Transport Langres	100%	100%
STEF Transport Laval	100%	100%
STEF Transport Le Mans	100%	100%
STEF Transport Le Rheu	100%	100%
STEF Transport Lesquin	100%	100%
STEF Transport Lille	100%	100%
STEF Transport Limoges	100%	100%
STEF Transport Lorient	100%	100%
STEF Transport Lyon	100%	100%
STEF Transport Lyon Est	100%	100%
STEF Transport Mâcon	100%	100%
STEF Transport Marseille	100%	100%
STEF Transport Metz	100%	100%
STEF Transport Metz Nord	100%	100%
STEF Transport Montpellier	100%	100%
STEF Transport Mulhouse	100%	100%
STEF Transport Nantes Carquefou	100%	100%
STEF Transport Narbonne	100%	100%
STEF Transport Niort 1-La Crèche	100%	100%
STEF Transport Niort 2-La Crèche	100%	100%
STEF Transport Orléans	100%	100%
STEF Transport Paris Athis	100%	100%
STEF Transport Paris Distribution	100%	100%
STEF Transport Paris Plessis Belleville	100%	100%
STEF Transport Paris Rungis	100%	100%
STEF Transport Paris Vitry	100%	100%
STEF Transport Pilotage France	100%	100%
STEF Transport Plan d'Orgon	100%	100%
STEF Transport Quimper	100%	100%
STEF Transport Reims	100%	100%
STEF Transport Rennes	100%	100%
STEF Transport Chateaubourg	100%	100%
STEF Transport Rethel	100%	100%
STEF Transport Rouen	100%	100%
STEF Transport Saint Amand	100%	100%
STEF Transport Saint Briec	100%	100%
STEF Transport Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Transport Saint-Sever	100%	100%
STEF Transport Seafood Lyon	100%	100%
STEF Transport Sens	100%	100%
STEF Transport Strasbourg	100%	100%
STEF Transport Tarbes	100%	100%
STEF Transport Toulouse	100%	100%
STEF Transport Tours	100%	100%
STEF Transport Valence	100%	100%
STEF Transport Nazareth	100%	
STEF Transport 1	100%	
STEF Transport 2	100%	

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-20	31-déc-19
STEF Transport Vannes	100%	100%
STEF Transport Velaines	100%	100%
STEF Transport Vendée	100%	100%
STEF Transport Vire	100%	100%
Stefover	100%	100%
TFE International Ltd (Royaume-Uni)	100%	100%
Tradimar Bordeaux	100%	100%
Transport Frigorifique Normandie	100%	100%
Transports Frigorifiques des Alpes (TFA)	100%	100%
Transports Frigorifiques Spadis et sa filiale :	100%	100%
STEF Transport St-Etienne	100%	100%
STEF Italia Holding S.r.l et ses filiales :	100%	100%
STEF Logistics Italia S.r.l	100%	100%
STEF Italia SpA et ses filiales :	100%	100%
CDL S.r.l	51%	51%
STEF Frozen	100%	100%
Orlando Marconi Trasporti S.r.l	0%	100%
SLF Sicilia S.r.l	0%	97%
STEF Trento S.r.l	0%	100%
STEF International Italia S.l.r	100%	100%
STEF Seafood Italia S.r.l	100%	100%
STEF Nogalore S.r.l	100%	100%
STEF Iberia et ses filiales :	100%	100%
Logirest S.L.U	100%	100%
STEF Los Olivos S.A.U	100%	100%
STEF Olot Distribucion (ex-Transportes Badosa S.A	100%	100%
STEF Portugal-Logistica E Transporte LDA	100%	100%

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-20	31-déc-19
Participations de STEF Transport :		
Froidcombi	25%	25%
Messageries Laitières	39%	39%
Stefover Tunisie (filiale de Stefover)	49%	49%
Groupe Primever	40%	49%
Olano Seafood Iberica	32%	32%
Normandie Export Logistics	39%	39%
Logistique Internationale Alimentaire	49%	-
Participations de STEF Logistique :		
QSL - STEF	49%	49%
Participations d'Immostef :		
Norfrigo	38%	38%
SCCV Innovespace Corbas	25%	25%
SCCV Parc Dijon Champollion	49%	49%
SCCV SILSA	49%	49%
SCCV NOBEL	49%	49%
Participation de STEF Iberia :		
Olano Valencia (Espagne)	40%	40%
Participation de STEF Italia SpA :		
Med Sealog (détenue à 18% par STEF Seafood Italia)	40%	-